

Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire

PROCÈS-VERBAL

– 6 avril 2022 - 15 h à 17 h 4

2^e séance – 6 avril 2022 - 15 h à 17 h 49 Vidéoconférence - Zoom

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES:

Membres

Monsieur Steven Boivin - Président et conseiller municipal
Monsieur Edmond Leclerc - Vice-président et conseiller municipal
Madame Tiffany-Lee Norris Parent - Conseillère municipale
Monsieur Carl Clements - CISSS de l'Outaouais
Monsieur Claude Beaulieu – Membre citoyen
Madame Frédérique Delisle - Loisir sport Outaouais
Madame Lyne Laprade - Association de natation de l'Outaouais
Madame Manon Dufour - Centre de services scolaire des Draveurs

Monsieur Michel Raymond - Membre citoyen

Monsieur Érik Breton - Membre citoyen

Secrétaire

Madame Véronique Leduc - Secrétaire aux commissions et comités - SLSDC

Ressources internes

Madame Anick Fortin - Coordonnatrice aux commissions et comités - SLSDC

Madame Geneviève D'Amours - Directrice par intérim – SLSDC

Madame Mychelle Vaive - Chef de section – Opérations et installations sportives – SLSDC

Madame Marie-Noële St-Pierre – Adjointe à la directrice – SLSDC

Monsieur Jean-Marc Lacroix – Chef de service – Opérations et installations sportives – SLSDC

Madame Julie Vallon – Chef d'unité plein air – Opérations et installations sportives - SLSDC

ABSENCE:

Monsieur Jacques Lemay - Membre citoyen

La séance débute à 15 h.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Boivin souhaite la bienvenue à tous. Il mentionne être préoccupé par les allégations des derniers jours en ce qui a trait au racisme dans les sports. Il invite l'ensemble des acteurs à agir afin de maintenir l'environnement des athlètes sain et sécuritaire. Il souligne d'ailleurs que la Commission avait déjà prévu discuter d'un avis sur l'éthique dans le sport et le loisir. La discussion sur le sujet aura lieu lors de la Commission du 1^{er} juin.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point suivant est ajouté au varia :

• Projet de glace dans l'ouest de la ville.

Il est proposé par monsieur Edmond Leclerc Appuyé par monsieur Érik Breton

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance avec l'ajout au varia.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 16 février 2022

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.



4. Période de questions citoyennes et citoyens

Monsieur Boivin fait la lecture de la demande que monsieur Laurent R.-Cardinal a adressée aux membres de la Commission par courriel. Ce dernier souhaite connaître les intentions de la Ville pour la construction d'infrastructures sportives dans le secteur de Hull dans un souci d'équité sur le territoire de la ville de Gatineau.

Madame D'Amours indique que le plan d'intervention qui découle du plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires vise à identifier les infrastructures manquantes sur l'ensemble du territoire. Elle ajoute qu'un diagnostic a été réalisé ayant pour but d'avoir un portrait des besoins en infrastructures de chaque secteur du territoire gatinois et qu'il a été présenté au conseil municipal en mars dernier.

5. Suivis de dossiers :

5.1 Programmation de libre participation en période estivale 2022

Madame D'Amours informe les membres que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés offrira encore cette année des activités de libre participation dans les parcs de la ville. Les activités seront diversifiées, telles que des activités culturelles et sportives ainsi que différents spectacles.

La programmation sera diffusée sous peu.

6. Présentation : Évaluation du Programme de surveillance de parcs

Le programme a été mis en place en 1997 afin de prévenir le vandalisme et d'assurer la qualité des infrastructures aménagées sur le territoire. L'évaluation de ce programme étant inscrite dans le plan de travail 2022-2023 de la Commission, monsieur Jean-Marc Lacroix présente la démarche d'évaluation, les résultats des consultations, les principaux constats ainsi que les recommandations émises par le consultant.

Plusieurs membres proposent de revoir le terme « surveillant de parc » qui se veut plutôt péjoratif et synonyme de contrôle. Ceci faciliterait sûrement la compréhension du fondement du programme qui est davantage axé sur l'information, la sensibilisation et la prévention que sur la répression.

Il est également suggéré d'embaucher, en plus des étudiants en techniques policières, des étudiants en travail social afin de favoriser une approche communautaire et de pouvoir créer des liens avec les jeunes qui fréquentent les parcs. De plus, les équipes de surveillance de parcs devraient se concentrer sur certains parcs problématiques afin de favoriser la création de liens de confiance avec les utilisateurs.

Monsieur Clements mentionne que l'équipe de la Direction de santé publique pourrait offrir des formations aux surveillants de parcs afin de les outiller lorsque ces derniers doivent intervenir auprès des jeunes qui consomment des drogues ou de l'alcool dans les parcs.

7. Présentation : Cadre de soutien au développement des communautés du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Madame D'Amours présente les modifications au cadre de soutien au développement des communautés ainsi que la bonification du soutien financier qui sera offert aux associations de résidents.

Monsieur Boivin mentionne que le Service des arts, de la culture et des lettres est également en démarche de réflexion pour la mise à jour de leurs programmes de soutien. Un arrimage entre les services est important afin d'identifier des solutions communes. Madame D'Amours répond qu'un comité interservices a été mis en place pour favoriser cet arrimage ainsi que d'identifier les meilleures pratiques.

Les membres s'entendent pour dire que le financement pour les associations de résidents est une bonne initiative de la Ville car cela favorisera probablement une plus grande implication de leur part. Certains se questionnent si le montant réservé pour le soutien à la création de nouvelles associations de résidents ainsi qu'au développement de formation est suffisant. Madame D'Amours répond que oui et qu'advenant qu'il reste des sommes non utilisées suite à l'appel d'intérêt, le tout sera utilisé pour offrir davantage de formations.



La démarche de consultation proposée auprès des associations est saluée, car elle favorise leur collaboration tout au long du processus et ceci permettra d'identifier les besoins et de créer un programme permanent qui répondra au besoin réel du milieu.

Une cartographie des 30 associations reconnues est demandée afin de voir la répartition de ces dernières sur le territoire.

Monsieur Leclerc est préoccupé par le fait qu'il y a une iniquité sur le territoire, considérant que dans certains quartiers dans les secteurs de l'est de la Ville, par exemple, il y a très peu d'associations de résidents qui sont reconnues par la Ville. Il ajoute que cela ne veut pas dire que le milieu n'est pas mobilisé, car le type de mobilisation varie d'un secteur à l'autre. Il souligne que ce financement devrait pouvoir servir plus largement et non uniquement aux associations de résidents.

Monsieur Boivin rappelle que ceci est une décision prise par le conseil municipal et que le comité de participation citoyenne qui a été créé récemment devrait se pencher sur cette question.

Madame D'Amours mentionne que les élus des districts ainsi que les agents de développement des centres de services pourront être mis à contribution pour accompagner les citoyens qui souhaitent se mobiliser.

La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au conseil municipal :

CP-CLSDC-2022-02

• d'adopter les modifications proposées au Cadre de soutien au développement des communautés;

CP-CLSDC-2022-03

• d'adopter le programme transitoire 2022-2023 permettant la bonification du soutien aux associations de résidents.

Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu Appuyé par madame Frédérique Delisle

Adoptée

Pause de 16 h 20 à 16 h 39

Monsieur Breton fait une motion de reconnaissance à monsieur Éric Noël-De-Tilly, décédé en février 2022. Monsieur Noël-De-Tilly était enseignant à la polyvalente Le Carrefour, très engagé à la Ville de Gatineau et dans le milieu scolaire, il est l'instigateur du projet *Les 30 heures de la faim*.

8. Présentation : Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires – Plan d'intervention et critères de priorisation

Le Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires a été présenté au comité plénier le 22 mars 2022. Les niveaux de services ainsi que le budget participatif ont été approuvés favorablement.

Madame Vaive mentionne que l'objectif de la présentation est de convenir des critères de priorisations qui seront intégrés dans le plan d'intervention du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

Certains membres se questionnent sur la possibilité d'augmenter le nombre de plateaux extérieur en y ajoutant des dômes, par exemple, afin que les citoyens puissent utiliser ces espaces toute l'année. Madame D'Amours répond que le Service des loisirs a le souhait d'augmenter les plateaux sportifs intérieurs. Le tout sera analysé dans le plan d'intervention qui sera présenté au conseil municipal dans les prochains mois.



Monsieur Leclerc demande des éclaircissements sur la pondération et l'importance de certains critères. À titre d'exemple, un terrain d'un centre de services scolaire qui serait disponible pour l'aménagement d'une infrastructure pourrait devenir une priorité. Madame D'Amours répond qu'effectivement le niveau de priorisation pourrait être revu en fonction des opportunités. Le critère de partenariat proposé tiendra compte de ces opportunités.

Il est également demandé si l'analyse des besoins en infrastructures tient compte de l'analyse différenciée selon les sexes. Madame D'Amours mentionne qu'une grille de critères a été élaborée et testée par l'équipe du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés. Elle a été testée et les résultats en fonction de la pondération démontrent actuellement que cela permet d'établir les priorités de façon logique. Elle ajoute que la pondération accordée pour une infrastructure varie en fonction du niveau de service et que l'analyse différenciée selon les sexes n'a pas été faite. Un suivi sera fait afin de voir si l'analyse peut être complétée dans ce sens.

La notion d'accessibilité universelle est également soulevée ainsi que la notion d'aménagement favorable en lien avec l'identification de mesures dans les critères proposés. Madame D'Amours mentionne que pour les environnements favorables, il est difficile d'identifier des sources d'informations tangibles. Monsieur Clements offre son soutien pour ce volet.

Monsieur Érik Breton quitte la rencontre à 17 h 01.

Pour le volet accessibilité, madame Vaive répond qu'il y a des normes minimales qu'on doit suivre, mais l'ajout intéressant de ce plan directeur est toute la question de la participation citoyenne. Les citoyens auront l'opportunité de nous donner leurs besoins spécifiques et ceux-ci pourront être respectés en amont des créations et aménagements des infrastructures afin que l'ensemble des clientèles puissent en profiter.

9. Varia

Monsieur Beaulieu souhaite connaître l'état d'avancement du projet de glaces dans l'ouest de la ville

Monsieur Boivin rappelle que ce projet a été adopté par le précédent conseil. Une présentation aura lieu au conseil municipal au mois de mai en ce qui a trait à la bonification de l'offre de ce projet.

10. Prochaine séance : 1^{er} juin 2022

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire est prévue le 1^{er} juin 2022.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 49.

Il est proposé par monsieur Michel Raymond Appuyé par monsieur Claude Beaulieu

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée

DISTRIBUTION:

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

PRÉSIDENT SECRÉTAIRE
MONSIEUR STEVEN BOIVIN MADAME VÉRONIQUE LEDUC